CONFERENCE THEMATIQUE

Les collectivités territoriales dans la politique européenne de développement 2014-2020

Présidente de séance

Collectivités

Roselyne LEFRANÇOIS, adjointe au maire de Rennes, déléguée aux partenariats européens et aux relations internationales, réfèrente aux questions européennes à Cités Unies France

L'Union européenne est un véritable partenaire des autorités locales et un vrai soutien à la coopération décentralisée. Elle a en effet reconnu en 2007 le rôle spécifique des autorités locales comme acteur de développement. Cette reconnaissance se caractérise de deux façons : politiquement et financièrement. Politiquement tout d'abord car les institutions européennes, Commission et Parlement, ont consacré cette reconnaissance. Les collectivités territoriales européennes ont instauré un dialogue régulier avec les institutions européennes sur la politique européenne de développement à travers le réseau Platforma, créé en 2008, qui est la voix des autorités locales européennes engagées dans le développement. Financièrement ensuite car l'UE soutient l'action des autorités locales, et elle continuera a priori pour la programmation 2014-2020. Pour ce qui est de la France, 17,4 millions d'euros depuis 2007 ont été attribués aux collectivités à travers 27 contrats de subvention conclus entre l'UE et les collectivités françaises pour leurs projets de coopération. Il est rappelé que les autres programmes de financement européen, s'ils ne sont pas directement destinés aux autorités locales, leur sont néanmoins accessibles.

Les collectivités territoriales ne sont pas un bénéficiaire de subventions européennes comme un autre. C'est un acteur politique qui doit être un interlocuteur privilégié de l'Union européenne dans la mise en œuvre de politique européenne de développement et tout particulièrement concernant l'appui à la décentralisation.

Intervenants

Antonio MARQUEZ CAMACHO, chef de secteur « Autorités locales, décentralisation et gouvernance locale », DG DEVCO, Commission européenne

Récemment, la Commission européenne a adopté une nouvelle communication concernant les autorités locales. La Commission a mené, depuis 2007, une réflexion politique concertée sur

le rôle des autorités locales dans le développement. Le consensus est clair : les politiques et programmes de développement doivent être gérés de façon décentralisée, la dimension locale étant essentielle pour que le développement dans les différents pays partenaires puisse avoir lieu. L'idée est donc de pouvoir créer un environnement législatif porteur qui permette aux autorités locales de vraiment jouer leur rôle de promotion de la démocratisation, de la bonne gouvernance et pour soutenir toutes les autres solutions innovantes dont nous avons besoin pour le développement durable et la croissance inclusive au niveau local. Pour cela, les élus locaux doivent avoir la capacité d'avoir une vision politique et la capacité de la mettre en œuvre en tenant compte des besoins des citoyens. Enfin, il faut que les autorités locales puissent jouer un rôle de dynamisation économique à l'échelle locale. Les organisations de la société civile, les entreprises, le secteur privé, les acteurs publics doivent se réunir pour faire une bonne analyse de la situation au niveau local et articuler de vrais plans de développement.

Depuis 2011, la Commission met l'accent sur la bonne gouvernance et la croissance inclusive, la croissance durable. Dans cette nouvelle politique, Platforma a joué un rôle précieux, pas seulement du point de vue des contributions spécifiques mais aussi parce qu'elle a permis de créer des espaces de discussion et des espaces de consultation au sein de toute une série d'évènements au niveau régional et mondial. L'idée est d'avoir une gouvernance qui soit démocratique et que les autorités locales aient un caractère électif pour rester proche des citoyens. Elles peuvent alors porter la voix des citoyens dans les débats qu'ils peuvent avoir avec l'UE mais aussi dans la mise en œuvre des politiques, la mise en œuvre des ressources qui leur sont accordées. C'est important sinon le système ne peut pas fonctionner.

Aujourd'hui la stratégie d'action de la Commission s'oriente prioritairement sur le renforcement des autorités locales à travers la décentralisation, à travers les ressources nécessaires pour leur permettre de jouer leur rôle et sur le renforcement de la capacité politique, de la capacité institutionnelle, de la capacité de gestion des autorités locales, face notamment aux défis de l'urbanisation.

Pour conclure, il faut souligner l'importance que la Commission accorde aux coopérations décentralisées des autorités locales de l'UE avec celles des pays partenaires. C'est une valeur ajoutée importante, technique et politique. Le défi aujourd'hui pour l'UE est d'avoir plus de coordination, plus d'échange d'expériences avec la Commission et les Etats membres. La Commission espère vivement une implication de tous les Etats membres de l'UE dans cette voie de coopération, de dialogue et d'échange avec les autorités locales dans les pays partenaires.

Pierre SCHAPIRA, adjoint au maire de Paris, délégué aux affaires internationales

En tant que parlementaire européen, Pierre Schapira a rédigé il y a 6 ans un rapport sur les collectivités locales qui a été voté dans la quasi indifférence générale à l'exception de la Commission européenne. Dans ce rapport, l'idée de créer une plateforme comme interlocuteur unique de la Commission pour les collectivités européennes, « Platforma », a été lancée.. Platforma réunit aujourd'hui des associations européennes, des associations nationales

d'autorités locales ou des associations internationales, mais aussi des villes et des régions et travaille ensemble de manière à coordonner la voix des autorités locales. Cela marque auprès des institutions européennes l'influence et la volonté des collectivités de travailler à l'international.

Le rôle du lobbying est essentiel. A Bruxelles, il s'agit d'aller voir les directeurs, aller voir les uns et les autres, expliquer, faire comprendre aux interlocuteurs ce qu'on représente, ce qu'on est, ce qu'on est capable de faire, qu'on a des appuis, que le gouvernement nous soutient, que les grandes agences comme l'AFD sont souvent derrière nous. Cela permet aussi de créer des liens. Et donc Platforma a joué et joue ce rôle.

La ville de Paris a obtenu un financement européen pour mettre en œuvre le projet Paris-Bamako-Ouagadougou, projet sur la santé et sur le personnel de santé dans les villes de Bamako et de Ouagadougou. La ville de Paris a travaillé pendant trois ans avec des ONG, l'école de santé de Rennes pour la mise en place d'une direction de la santé. Malgré les difficultés politiques, le projet est arrivé à terme. Aujourd'hui, il y a plus de 600 personnes, personnel de santé, personnel administratif et élus qui ont été formés. A terme, plus de 3 millions de personnes bénéficieront d'une offre de soins de santé primaire améliorée. Ce projet aurait pu se dérouler sans les fonctionnaires sur place et en cohérence avec les politiques de santé nationales.. L'essentiel maintenant, c'est de pouvoir dupliquer dans d'autres villes ce qui a été fait. L'UE, les Etats doivent appuyer la décentralisation.

Frédéric OLIVO, chargé de mission des programmes européens à la direction relations internationales et européennes de Marseille

Les programmes européens offre une vraie valeur ajoutée à la coopération décentralisée. Cette plu value est difficilement cernable quand on commence à se frotter aux programme européens. Comme les programmes de la Commission européenne vers la Méditerranée étaient à l'arrêt, Marseille s'est orienté vers l'Asie, l'Amérique Latine, les pays de l'Est. La ville s'est positionnée un peu partout pour apprendre à marcher et à s'approprier l'ingénierie et la méthodologie européenne qui est particulière. Cette phase d'apprentissage a permis, jusqu'au milieu des années 2000, de s'organiser en interne. La ville a séparé les choses avec des services municipaux opérationnels associés à ces programmes pour leurs bonnes pratiques, leurs savoir-faire, et le service Europe pour s'occuper de cette ingénierie administrative, de ces relations avec l'UE.

Marseille est rentré dans une seconde phase avec l'arrivée des programmes vers la Méditerranée. Des initiatives pilotes favorisant le rapprochement des autorités du Nord avec celles du Sud avec l'idée que le Sud puisse être chef de file ont d'abord été menées. L'Europe est porteuse de valeurs, les clauses de conditionnalités nombreuses des projets européens, comme la démocratie, l'égalité homme/femme, le respect de l'environnement, et s'insérer dans un projet européen c'est aussi porter avec l'Union ces valeurs, ce qui est assez excitant. Elles aident à la construction institutionnelle de nos partenaires du Sud, il cependant faire

attention de ne pas rendre ces valeurs autobloquantes : les barrières culturelles, historiques sont dures à franchir.

L'Europe est aujourd'hui un financeur extraordinaire en matière de coopération. Il faut rappeler qu'il y a aussi beaucoup de concurrence lors des appels à propositions donc il ne faut pas miser que sur l'UE, au risque d'être frustré et découragé.

Trois idées clefs:

- → La Commission européenne a adopté une nouvelle communication qui atteste du rôle essentiel des collectivités territoriales comme acteur du développement
- → Un nouvel environnement législatif plus porteur au niveau de la Commission permettra que les collectivités locales jouent leur rôle.
- → Travailler avec la Commission est très complexe, les programmes sont exigeants. C'est pourquoi il faut avant tout s'organiser en interne. Il faut connaître ses partenaires, réfléchir au préalable avec eux afin de répondre au mieux aux appels à projet européens.